

ÉDITORIAL

Chaque année, le vote du budget est un moment fort qui fixe l'engagement de l'Agglo dans la réalisation des opérations relevant de ses compétences. D'un montant global de 101 millions d'euros, ce budget positionne la CAC parmi les Communautés d'Agglomération les plus dynamiques et dénote une volonté politique d'aménagement et de développement du territoire. Cette année encore, nous avons souhaité consacrer une large place aux services rendus à la population. En effet, la part attribuée aux transports (6 millions d'euros) permettra de renouveler les véhicules, de moderniser le service en l'équipant d'une nouvelle billetterie et de mettre en place une navette nocturne pour le Festival de la Cité. De même près de 10% du budget de fonctionnement est attribué au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour développer et maintenir la qualité de ses services. À ce titre, afin de répondre à la demande très forte des familles en matière d'Accueils de Loisirs, le CIAS ouvrira dès cet été, deux nouveaux établissements, l'un à Couffoulens (la Bastide de Madame) et l'autre à Villemoustaussou.

Enfin, l'intervention de la CAC s'inscrit en 2008 dans le prolongement de son action en faveur des futurs équipements culturels de Prat Mary à Carcassonne avec notamment la première phase de la construction du bâtiment de l'École d'Arts et les études préparatoires de la future médiathèque intercommunale.

Monsieur Gérard LARRAT

Président de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais
Maire de Carcassonne

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Deux nouveaux Accueils de Loisirs cet été sur l'Agglo

Pour répondre à une demande très forte des familles installées sur le territoire de l'Agglo, en matière d'Accueils de Loisirs (AL), le CIAS ouvre à partir du 4 juillet, deux espaces supplémentaires s'ajoutant aux 5 autres structures déjà existantes sur l'Agglo, pour une capacité d'accueil de 620 places au total.

"La Bastide de Madame" un cadre d'exception pour les enfants



Situé sur la commune de Couffoulens (route de Limoux) au lieu dit "La Bastide de Madame", cet établissement accueillera les

enfants et adolescents dans un cadre naturel.

Cet été, la Bastide de Madame sera ouverte aux enfants à partir de 6 ans. Une deuxième tranche de travaux devrait débuter fin 2008 pour l'accueil des moins de 6 ans.

Le montant global des travaux de la 1^{ère} tranche (acquisition de la Bastide, terrain, maîtrise d'œuvre, travaux d'aménagement pour les enfants de

plus de 6 ans ...) est de 1 197 000 € (participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales de 150 000 €).

Un Accueil de Loisirs moderne à Villemoustaussou

Situé à Villemoustaussou, cet établissement vient récemment de voir le jour. La construction moderne, adaptée aux besoins des différentes tranches d'âges, se présente sous forme de trois pôles : un espace maternel pour les 3 à 6 ans, un espace traditionnel pour les 6 à 13 ans et un espace adolescents pour les 13 à 17 ans.

Le coût total des travaux est de 1 007 000 € (la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude a subventionné cette opération à hauteur de 150 000 €)



À NOTER : Tous les Accueils de Loisirs du CIAS sont habilités par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et respectent strictement les exigences fixées (présence d'un projet éducatif, constitution d'une équipe d'animation qualifiée, ...).

OÙ SE RENSEIGNER ?

- Carcassonne - CIAS, 45 rue Aimé Ramond
04 68 77 71 84 - 04 68 77 71 95
- Villemoustaussou, Antenne CIAS, avenue Émile Clarend
04 68 25 02 66
- Trèbes, Accueil de Loisirs, avenue Pierre Curie
04 68 78 81 81

AGGLO' BUS

Pensez à bouger autrement

Depuis quelques jours, les TOUCS circulent à nouveau dans les rues du centre ville à Carcassonne. Ce mode de transport non-polluant peut transporter jusqu'à 6 personnes, il est accessible aux personnes se déplaçant avec difficulté.



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT 2008

- Jusqu'au 14 juin et du 15 septembre au 11 octobre :
 - du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h
 - le samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h
- Du 16 juin au 13 septembre :
 - le lundi de 14h30 à 19h30
 - le mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
 - le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Points d'arrêts :
 - Place Carnot - Square André Chénier -
 - Portail des Jacobins - Place Davilla -
 - Le Dôme - Avenue Antoine Marty.

NOUVEAUTÉ POUR LE FESTIVAL DE LA CITÉ 2008

Cette année, dans le cadre du Festival de la Cité, un service nocturne sera mis en place. Après chaque spectacle, au départ de la Cité une navette retour vers le centre ville de Carcassonne sera disponible.

Renseignements :

Halte centrale - Point Gambetta - 04 68 47 82 22

Votre avis nous intéresse



Que pensez-vous de ce service ?

Rencontre avec Bernadette

"C'est un service bien utile.

Il permet de nous déplacer plus facilement en centre ville. Lorsqu'on revient du marché avec nos sacs, c'est très pratique. Il permet aux

personnes en difficulté de se déplacer. Ce service devrait fonctionner plus souvent, toute l'année ce serait très bien".

ABONNEMENT SPECIAL JEUNES

À compter du 1^{er} juillet, Agglo'Bus lance son opération "Roll in Bus". Cet abonnement s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans et scolarisés.

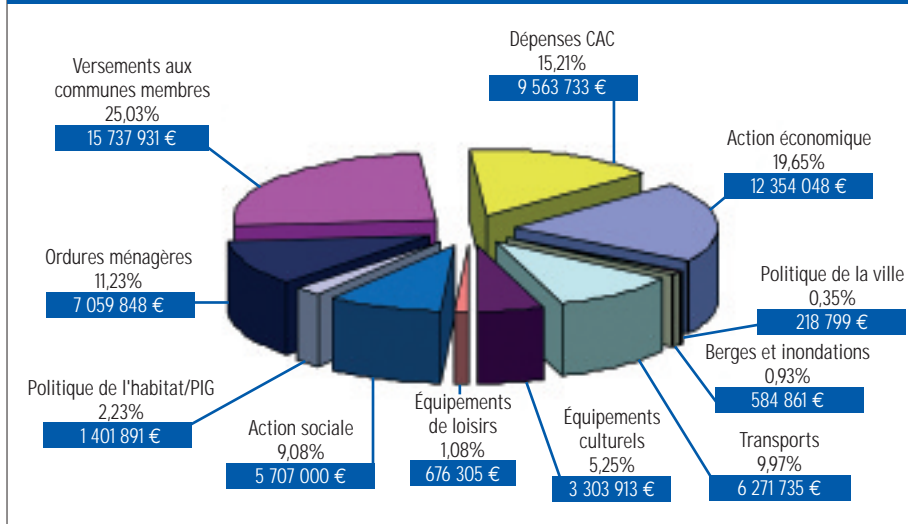
Durant toutes les vacances estivales, pour un forfait de 20 €, ils pourront effectuer un nombre de trajets illimités sur l'Agglo.

BUDGET 2008

Un budget supérieur à 100 millions d'euros

Le Conseil Communautaire a voté, le 30 avril dernier, le budget de l'exercice d'un montant global de 101 millions d'euros, y compris, les dépenses d'ordre et de compte de stock. Ce montant hisse la CAC au rang des Communautés d'Agglomération de premier plan. Ce budget confirme l'engagement de l'Agglo dans la mise en œuvre de ses compétences et traduit la volonté d'aménager et de développer le Territoire.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES 2008 PAR COMPETENCES - TOUS BUDGETS CONFONDUS



Plus de 12 millions d'euros consacrés à l'action économique

Le budget consacre une large place au développement économique avec 12 354 048 euros. Il intègre la prise en charge des travaux liés à la création de nouvelles zones d'activités mais aussi l'entretien et la réhabilitation des anciennes.

On note cette année, une légère baisse des dépenses consacrées au développement économique au profit d'un soutien à des projets communaux structurants qui mobilisent près de 6 millions en subventions d'équipement.

Les transports : toujours une priorité

La part attribuée aux transports est de 10% soit plus de 6 millions d'euros, qui permettront d'assurer un service de transports moderne avec notamment la mise en place d'une nouvelle billetterie et le renouvellement du parc de véhicules.

Le budget pour les équipements culturels en augmentation

L'intervention de la CAC s'inscrit en 2008, dans le prolongement de son action en faveur des futurs équipements culturels de Prat Mary avec un budget de 3 303 913 euros. Il prend en compte la première phase de la construction du futur bâtiment de l'École d'Arts dont les travaux devraient débuter en 2009 et la poursuite des études préparatoires de la future médiathèque intercommunale (soit 100 000 €).

5,7 millions d'euros pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis sa création, la CAC a affirmé sa volonté et son ambition en matière de développement social. En 2008, l'Agglo attribue plus de 9% de son budget au CIAS pour améliorer et développer la qualité des services sociaux rendus à la population.

Près de 1,5 millions pour la politique de l'habitat

L'Agglo confirme son engagement financier pour l'habitat avec près de 1,5 millions d'euros de budget au titre du financement du logement social et du Programme d'Intérêt Général (PIG) dont l'objectif est de rénover l'offre de logement et de restaurer les cœurs de villages.

Fiscalité

Chaque année, l'intégralité du service "ordures ménagères" est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) répartie entre les Zones A (Carcassonne) et B (autres communes). Cette taxe correspond au produit attendu en fonction des dépenses notifiées par le service d'élimination des déchets. La hausse de 0,23% ramène le taux de la TEOM à un niveau équivalent à celui de 2004. Elle correspond au poids de certains facteurs économiques (prix du carburant) et traduit la volonté d'améliorer le traitement écologique des déchets en aménageant un pôle environnemental sur le site de Salvaza. Cette année, la Taxe Professionnelle augmente légèrement situant le taux à 21,67%, pour nous donner les moyens nécessaires de financer les actions décrites ci-dessus.

SPECTACLES ÉCOLE D'ARTS

Les Contes Musicaux à l'honneur

L'École d'Arts avec la participation des élèves des écoles primaires de Carcassonne (Jean Giono, la Gravette, Berthelot, Saint Michel), Caux-et-Sauzens, Cazilhac, Maquens, Montlegun, Rouffiac d'Aude et de Villalbe, présente le premier "Festival du Conte" qui se déroulera à Carcassonne (Gymnase du Lycée Charles Cros, théâtre Jean-Alary) et à Cazilhac du 13 au 24 juin prochain.

Au programme : des contes musicaux féériques et originaux pour enfants et adultes tels que "Le Voyage de Pablo", "Le Cache Lune", et bien d'autres encore.



Les autres manifestations à ne pas manquer ...

La section "Danse" organise comme chaque année son gala les 10, 15 et 22 juin prochains à Carcassonne (Théâtre Jean-Alary) et à Pennautier (Théâtre Na Loba). Une nouveauté cette année, "l'atelier adultes" d'Art Dramatique participera à la représentation du 10 juin en intégrant des extraits du spectacle de "Harms Miniatures".

La musique traditionnelle sera également à l'honneur les 14 et 15 juin avec un bal musical, des stages de mélodéon (accordéon - fin du XIX^e siècle) et des conférences (Gymnase du Lycée Charles Cros - École d'Arts).

Les Arts Plastiques vous proposeront du 18 au 25 juin, une exposition des œuvres réalisées au cours de l'année (Bâtiment de l'École d'Arts - Place des anciens combattants à Carcassonne).

L'année scolaire se clôturera le 1^{er} juillet à Caux-et-Sauzens par un hommage musical à Michel Maurette, ancien maire de la commune, "Le Paysan Poète".

Le programme des manifestations est disponible dans toutes les mairies des communes membres de la CAC ainsi qu'au siège de l'Agglo :
47 allée d'Iéna à Carcassonne
04 68 10 56 00
ecolesart@agglo-carcassonnais.fr

Agglo'actualités

La lettre de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais
47 allée d'Iéna - 11 890 Carcassonne Cedex 9
Directeur de la publication : Gérard Larrat (Président)
Rédaction : service communication
Photos : service communication
Création-impression : Agence Contrepoint (Montpellier)
N°ISSN 1958-1009